

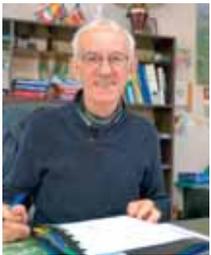


Journal d'Informations municipales de la commune de Saint-Sauveur-des-Landes

Site internet : www.saint-sauveur-des-landes.fr ■ Mail : communesaintsauveur@wanadoo.fr

Édito

par Jean-Pierre HARDY, maire



C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir un nouveau bulletin municipal pour vous informer des activités, projets et réalisations diverses de la rentrée. Je remercie toutes les personnes qui, dans le cadre des associations, nous ont fourni les informations qui vous permettent de découvrir et de pratiquer les activités de la rentrée, facilitant ainsi les rencontres. Le forum des associations qui a lieu le samedi 3 septembre est l'occasion de les rencontrer.

La rentrée, c'est aussi pour le Conseil Municipal et moi-même le temps de poursuivre la réflexion

sur l'évolution de la commune, tout en y associant les habitants.

Pour cela, nous avons souhaité nous engager dans une démarche participative, en s'appuyant sur un outil d'aide à la décision, le « Contrat d'Objectifs Développement Durable », qui débutera avec un premier atelier de concertation « ouvert à tous » le mardi 8 novembre 2022, à 19h à la salle des fêtes.

Des projets importants se concrétisent avec notamment la boulangerie, sortie de terre, qui va aborder la partie de l'installation intérieure, pour une ouverture prévue en début de la nouvelle année. Le développement de l'habitat va également se poursuivre en espérant que cela

pourra conforter les effectifs des besoins scolaires

D'autres projets comme le concours photo, le téléthon, l'animation et les illuminations autour des fêtes de fin d'année, le dispositif argent de poche, les journées bénévoles, la liaison cyclable entre Saint Sauveur et Romagné contribuent au dynamisme local.

Enfin, les travaux de la fibre optique sont en phase d'achèvement et devraient permettre de bénéficier d'une meilleure connexion d'ici la fin de l'année

Vous souhaitant une bonne rentrée à TOUS !

Le Maire

Budget	page 2
Projets	pages 3 & 4
Dans la commune	pages 5 à 7
Ils font St Sauveur	page 8

Ils font St Sauveur	page 8
Médiathèque	page 8
Action Sociale	pages 9 -10
Ecole OZANAM	pages 11 -12

APEL	page 12
Vie associative	pages 13 à 20
Informations diverses	page 21
Intercommunalité	pages 22 à 24

LE BUDGET 2022 DE LA COMMUNE

Le **budget** de la commune est adopté chaque année par le conseil municipal. Il doit être voté **en équilibre**, et se présente en **deux parties** distinctes : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

La **section de fonctionnement** retrace toutes les opérations nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et financer les opérations d'investissements.

Dépenses	TOTAL : 1 077 557 €
Charges à caractère général	355 200 €
Eau, électricité, gaz des bâtiments communaux, éclairage public des rues, fournitures diverses, petits équipements, assurances, entretien des bâtiments et de la voirie ...	
Charges de personnel	236 700 €
Autres charges de gestion courantes	301 321 €
Subventions versées aux associations, à l'école, au centre de loisirs, indemnités des élus.	
Charges financières	11 000 €
Virement prévisionnel à la section d'investissement	173 336 €

Recettes	TOTAL : 1 077 557 €
Produits de services et gestion courante	8 867 €
Impôts et taxes	654 798 €
Dotations et participations	383 892 €
Revenus des immeubles (loyers)	30 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

La **section d'investissement** présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des subventions et par l'emprunt.

Dépenses	TOTAL : 2 380 700 €
Remboursement du capital d'emprunt	39 000 €
Etude Contrat d'Objectifs (CODD) et PLU	85 000 €
Construction d'une boulangerie	700 000 €
Voirie (rue du Coglais, rue Salorge), réseaux, signalétique	760 100 €
Acquisitions foncières	130 000 €
Aménagement rue de la Vigne	550 000 €
Etude pour la continuité itinéraire cyclable passerelle Dept 35	20 000 €
Eclairage public	56 600 €
Autres : local technique, mairie (matériel, équipements)	40 000 €

Recettes	TOTAL : 2 380 700 €
Excédent prévisionnel de fonctionnement 2022	173 336 €
Excédent d'investissement reporté	1 218 215 €
Excédents antérieurs cumulés permettant d'autofinancer les projets communaux	
Excédent réel de fonctionnement 2021	450 388 €
L'excédent de fonctionnement 2021 est entièrement affecté aux opérations d'investissement	
Opérations d'ordre comptable	1 182 €
FCTVA	133 834 €
La commune récupère en partie la TVA payée en n-2 dans le cadre de ses dépenses d'investissement.	
Taxe d'aménagement	7 132 €
Subventions voirie	16 503 €
Subventions étude CODD	15 000 €
Subventions construction de la boulangerie	365 110 €

■ Bilan positif et poursuite des projets

Le contexte actuel impacte le budget 2022 de la commune avec une augmentation du coût des charges à caractère général notamment liée à la hausse du coût des produits et des fluides (gaz, électricité...).

Cependant, la bonne santé financière de la collectivité permet aux élus de poursuivre la mise en œuvre des projets qu'ils ont définis dans la feuille de route du mandat, avec un projet phare : la construction de la boulangerie ! parce qu'il est important de maintenir ce **commerce de proximité**. Mais aussi avec des objectifs

d'amélioration de la **sécurité des déplacements** : travaux de réfection dans la rue de la Salorge et de la rue du Coglais, mise en place d'une **signalétique** dans les lieux-dits, continuité cyclable de la future liaison douce St Sauveur-Romagné (portée et financée par le département). Et pour aller plus loin et anticiper les évolutions futures, la commune a engagé une **Etude Contrat d'Objectifs Développement Durable (CODD)**.

Voir article page suivante.

■ Les Projets à venir

Favoriser la mobilité, la sécurité et les déplacements doux à Saint-Sauveur

► Les rues du Coglais et de la Salorge aménagées.

Afin d'améliorer les déplacements des usagers et de favoriser la cohabitation des véhicules, des vélos, des piétons, afin que chacun puisse traverser Saint-Sauveur en sécurité, la commune a engagé une étude pour définir les travaux de réfection à réaliser sur cet axe principal. Celui-ci mérite, en effet, d'être repensé et le bureau d'étude Abeil associé à C. Poder qui connaissent bien la commune pour avoir travaillé sur l'aménagement du centre bourg, ont présenté les premières analyses et esquisses de ce que pourraient devenir ces rues.

Monsieur Hamard, adjoint délégué à la voirie, indique « qu'il n'y avait pas eu de travaux depuis de nombreuses années dans la rue de la Salorge et la rue du Coglais. Un réaménagement de ces deux rues, très empruntées, s'imposait donc pour tenir compte de l'évolution de la commune, et les rendre plus accueillantes, plus confortables et plus partagées »

Plus d'infos sur ce dossier dans les prochains mois.

► Des panneaux installés dans les lieux-dits



Si le centre bourg est souvent au cœur de la réflexion, la campagne n'est cependant pas oubliée, ainsi la signalétique va y être renforcée ! Pour inciter les automobilistes à ralentir et sécuriser les déplacements, des panneaux vont être installés dans les différents lieux-dits de la commune.

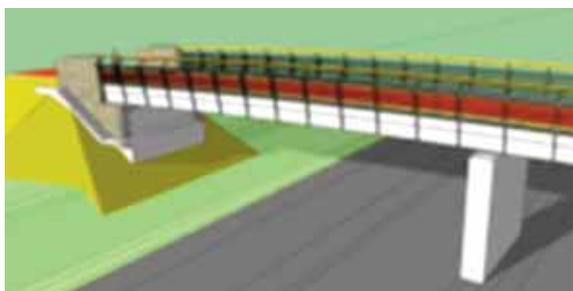
La sécurité est l'affaire de TOUS !

Alors dans les hameaux, PRUDENCE, RALENTISSEZ !

► Une liaison cyclable pour plus de mobilité douce

Faire du vélo, vélo électrique, favoriser le covoiturage, l'accès au transport en commun et pourquoi pas mixer les transports ! De cette réflexion, est né le projet d'une piste cyclable entre Saint-Sauveur-des-Landes et le futur Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Romagné. La solution qui a été retenue est de construire une piste cyclable au nord de la RD18 avec une passerelle au-dessus de l'A84, et une passerelle au-dessus de la RN12. Afin d'en tenir informés les citoyens, une enquête publique s'est déroulée du 8 au 22 juin 2022

Le Département supporte la totalité de l'investissement avec le concours du Fond Mobilité actives comprenant des aides de la Région (fonds FEDER) et de l'Etat. L'enveloppe financière estimée à 2,92 M€. Démarrage prévisible des travaux : juin 2022 durée 1 an. La commune de Saint Sauveur-des-Landes s'implique également en budgétisant une étude pour la continuité cyclable.



Se projeter dans le futur : le CODD un outil d'aide à la réflexion

L'équipe municipale s'est engagée dans une réflexion globale sur le développement et le fonctionnement du bourg via un « Contrat d'objectifs Développement Durable ».

Historiquement, deux contrats d'objectifs ont été réalisés en 1996 et 2011, à l'échelle de la commune. Le premier portait principalement sur la sécurisation de la traversée de la commune, et le second sur l'urbanisation future de la commune, notamment du point de vue de l'habitat.

Cette année, la commune de Saint Sauveur des Landes lance son Contrat d'Objectifs Développement Durable (CODD) accompagné de l'architecte Gwenaël Massot (de l'agence Celeste architecture et urbanisme) et du cabinet de médiation/concertation COMMUN accord, tous deux basés à Rennes. L'étude a pour objectifs de :

- ▶ Partager une vision globale de la commune,
- ▶ Aborder l'urbanisation future,

- ▶ Définir le devenir des bâtiments communaux (le Presbytère et l'ancien local paroissial à proximité de l'église),
- ▶ Evoquer le devenir des services de santé et des commerces de proximité,
- ▶ Repenser la circulation et la sécurité de la commune...

L'élaboration de ce CODD se structurera en 3 temps :

- ▶ La réalisation d'un diagnostic du territoire et du périmètre de l'étude
- ▶ L'élaboration de plusieurs scénarii
- ▶ La construction d'un programme d'actions

A ce titre, la municipalité souhaite **associer des habitants à cette réflexion, à travers une démarche de concertation ouverte à tous**, pour cerner au mieux les besoins, les attentes, les points de vue de chacun.

Nous vous attendons nombreux pour :

Le 1^{er} atelier de concertation « ouvert à tous » du Contrat d'objectifs de Développement Durable :

Co-construisons le diagnostic de la commune ensemble !

Le Mardi 8 Novembre 2022

A partir de 19 h

*Rendez-vous à la Salle Korrigans (salle des fêtes), allée de Marmoutiers
Atelier en salle pour commencer.*

Puis balade urbaine libre sur la commune.

Merci d'avance de vous inscrire via l'adresse mail : communesaintsauveur@wanadoo.fr



LA CONSTRUCTION DE LA BOULANGERIE SUIT SON COURS

Les travaux ont commencé mi-février et doivent se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. Même si la conjoncture actuelle a entraîné des difficultés d'approvisionnement de matériaux, le planning est globalement respecté comme le constate François Hamard*, conducteur de travaux au sein du Cabinet Tricot de Louvigné-du-Désert en charge de la maîtrise d'œuvre.

En amont, le projet de construction a fait l'objet d'une étude de faisabilité. Réalisée par la Chambre du commerce et de l'industrie, elle a confirmé la viabilité économique du projet dont le financement est abondé par des subventions en provenance de la Région, du Département et de Fougères Agglomération. *« Nos démarches concernant l'attribution des diverses subventions portent leur fruit. Cet investissement constituera à terme une très belle opération pour la commune »* assure Joëlle Leduc*, adjointe chargée des travaux.

En effet, la commune a dû faire face à la disparition d'un service de proximité puisque la boulangerie du centre-bourg a fermé en 2018. C'est ce qui a motivé Samuel Nourry* occupant actuellement un poste de chef pâtissier. Il n'a pas hésité à répondre à l'appel de candidature lancé par la municipalité : *« La commune bénéficie d'une belle attractivité et cette activité bénéficie d'un véritable potentiel à développer »*.



Le bâtiment s'étend sur une surface de 244 m² et se compose d'un espace vente-snacking de 70 m², d'un laboratoire boulangerie de 66 m² et d'un laboratoire pâtisserie de 50 m². Il est situé à l'entrée de l'agglomération, à proximité de la Z.A. de Plaisance. Si les travaux continuent de bien avancer, les Salvatoriens devraient pouvoir profiter de leur nouvelle boulangerie mi-février 2023.

*Cf. Article Ouest France du 25/07/2022



Journée citoyenne - 19 mai 2022

Entretien du cimetière. Les citoyens ont répondu présent !

Grâce à la participation de nos bénévoles à la journée citoyenne supervisée par nos agents techniques, les allées et les tombes ont été désherbées. Cela a permis à ce lieu de recueillement de rester propre et accueillant. A la mi-journée, tous les volontaires se sont retrouvés autour d'un bon repas offert par la commune dans une ambiance conviviale et dans la bonne humeur.

Monsieur Pierrick HAMARD, Adjoint au Maire, Délégué à la Voirie et Espaces Verts remercie vivement les citoyens fiers et attachés à leur commune qui se sont mobilisés, soucieux de bien vivre et du bien-être à Saint-Sauveur. Actuellement, ces journées sont dédiées au cimetière mais Mr HAMARD reste ouvert à d'autres idées comme ramasser les déchets, valoriser le patrimoine. L'important, c'est que les citoyens continuent d'apporter leur aide et s'investissent pour leur commune. La prochaine journée citoyenne aura lieu le 20 octobre 2022.



ARGENT DE POCHE

Entre 16 et 18 ans, ils se sont mobilisés.

Pour la 10ème année consécutive, la commune a reconduit, pendant les vacances d'été, le dispositif Argent de Poche, auprès des jeunes de 16 et 18 ans qui habitent Saint Sauveur. Ainsi, 19 jeunes salvatoriens se sont inscrits et ont tous été retenus (à raison de 5 chantiers maximum par jeune et par mois) pour effectuer de petits travaux destinés à embellir la commune, tels que désherber manuellement les espaces publics, faire du ménage dans les bâtiments communaux, etc, en collaboration avec les agents techniques.

Jeudi 30 juin, en présence, de Mme By, adjointe déléguée à la jeunesse, de M. Deroyer, adjoint délégué à l'animation, et des agents communaux, 12 jeunes ont assisté à la réunion de présentation du dispositif. Ils se sont montrés très attentifs aux explications et consignes données pour le bon déroulement des chantiers. Même si certaines tâches sont moins prisées, tel que le désherbage manuel du cimetière, il leur a été confirmé que leur travail était très utile à la collectivité et participait, avec d'autres actions, comme la journée bénévole du

mois d'octobre, à offrir notamment un cimetière propre pour la Toussaint.

Si l'opération Argent de Poche permet d'occuper nos jeunes, trop grands pour l'espace ado mais trop jeunes pour un job d'été, elle est aussi l'occasion de valoriser leur participation à la vie de la commune par le versement d'une rétribution de 15 euros par chantier.

La municipalité les remercie donc vivement pour s'être investi dans cette démarche !



Concours photo « un été à Saint Sauveur-des-Landes » Cliquez vos plus beaux clichés !



Mettre en valeur le territoire de la commune, ses paysages locaux, son patrimoine, ses lieux de vie, c'est la mission que s'est donnée la Mairie de Saint Sauveur-des-Landes. Menée par la commission Info, elle lance un concours photo sur le thème « un été à Saint Sauveur-des-Landes ».

Elle propose aux habitants et aux personnes extérieures de la commune de prendre des photos sur le territoire de la commune et de partager les plus beaux clichés sous le format « carte postale géante » à l'occasion d'une exposition pour l'été 2023. Il peut s'agir d'un lieu, d'un événement, de tout ce qui peut définir notre commune à travers l'œil du photographe.

La participation au concours est gratuite et ouverte à tous, enfants comme adultes pour donner sa vision de son lieu de vie. Les photos gagnantes seront publiées dans un prochain numéro de « La Nouvelle Salvatorienne ». Vous avez jusqu'au 21 septembre 2022 pour livrer vos réalisations. Un jury se réunira pour classer l'ensemble des clichés.

Le concours comprend quatre catégories :

Catégorie jeunesse (pour les enfants de moins de 16 ans) de la commune et extérieure

Catégorie adulte (à partir de 16 ans) de la commune et extérieur

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à télécharger le règlement et les conditions de participation au concours photo sur le site de la mairie <https://www.saint-sauveur-des-landes.fr/> ou à le demander en Mairie par mail communesaintsauveur@wanadoo.fr

Illuminations de Noël Un mois de décembre lumineux

La fin d'année rime souvent avec festivité et couleurs. Constatant que les illuminations de Noël de la commune avaient fait leur temps et qu'elles devenaient obsolètes, la commission Info communication s'est attachée à proposer un mois de décembre lumineux.

Aussi, à partir de cette année, les illuminations de Noël vont s'étendre à chaque extrémité de l'agglomération et deviendront homogènes, afin de permettre à notre commune d'être étincelante. D'autre part, les objectifs de cet aménagement sont multiples.

- Harmoniser nos décorations,
- Susciter une dynamique auprès de la population,
- Créer un temps fort.

Dès cet été, les jeunes ados de l'opération « Argent de poche » ont travaillé à la mise en place de décorations à base de palettes de bois qui seront dispatchées dans plusieurs endroits stratégiques. Dans cette continuité, la commission Info Com aimerait, que les habitants seuls ou en groupe, dans le bourg ou à la campagne participent à cette animation. Une réunion d'informations est d'ailleurs prévue (le vendredi 30 septembre à 20h à la salle de la mairie).

Nous comptons sur votre participation !!!

Pour compléter ce dispositif, un temps fort est programmé par la municipalité le samedi 3 décembre, à 19h, la Place de la Mairie pour un moment convivial avec musique, vin chaud, chocolat, petit marché de Noël, animations et pourquoi pas... le passage du Père Noël !



Yves BY et Michel LAURENTIE

Une médaille de la Fédération Française de RUGBY bien méritée !



Notre commune de St Sauveur des Landes cache des Talents Insoupçonnables !!! Quand j'ai rencontré Yves By et Michel Laurentie, j'ai cru d'abord que je m'étais télétransporté dans le Sud de la France à cause de leur Accent, qui chante le Sud-Ouest. Ils ont tous les 2 choisi notre commune pour la tranquillité, la campagne et

l'accessibilité. D'ailleurs, c'est de cette façon qu'ils ont souhaité commencer leur témoignage sur ce qui les a réunis, le RUGBY. En effet, ces 2 fondus de Rugby veulent absolument faire savoir que le RUGBY est ACCESSIBLE à tous. Qu'un enfant soit petit ou grand, costaud ou chétif, il ne faut pas hésiter à lui faire essayer ce sport. Il y aura toujours une place pour tout type de profil. Et s'ils vous le disent vous pouvez leur faire confiance ! Avec respectivement 63 ans pour Yves, et 53 pour Michel, d'expérience derrière eux, on peut les croire !!! RESPECT. Un autre mot qui n'est pas galvaudé dans ce sport, il fait partie des valeurs qu'ils transmettent à leurs jeunes joueurs. Valeur essentielle à leurs yeux pour le pratiquer.

La Fédération Française de Rugby a également reconnu que les valeurs transmises par ces 2 hommes méritaient d'être récompensées. C'est pourquoi ils ont chacun, reçu

une médaille Officielle de la Fédération Française de Rugby. Médaille d'Argent pour Yves et Médaille de Bronze pour Michel.

Alors, s'il vous venait l'envie de tester le Rugby, n'hésitez pas à leur en parler. Mais attention, il vous faudra comprendre que pour avancer, il faut envoyer le ballon vers l'arrière et ils vous apprendront que ce sport est un des rares, qui se jouent aux pieds et avec les mains et que pour avoir le droit d'essayer de passer le ballon entre les poteaux, il faut plaquer le ballon derrière l'embut. Raison pour laquelle on ne parle pas de but mais d'essai au Rugby. « Gagner le droit d'essayer ... »

Le temps passe très vite en leur compagnie. Ce sont des passionnés mais ils ont aussi la capacité de transmettre leur passion. Et bien sûr, comme au Rugby, notre interview s'est terminée par un verre de l'amitié. Comment aurait-il pu en être autrement ?

Médiathèque de Saint Sauveur des Landes

"Après avoir soufflé ses 10 bougies, la médiathèque continue de vous accueillir. Vous pouvez venir y emprunter des livres pour les petits et les plus grands, des dvd, des jeux de société, des mangas, des bandes dessinées ou juste venir profiter de l'endroit. L'abonnement reste gratuit pour tous et toutes.

Vous pouvez aussi y trouver des expositions. La classe de Ce2 de l'école OZANAM a pu mettre à disposition son exposition autour de la bête de Taya

en mai dernier, et à clôturer cet événement avec une veillée contée le 16 juin. Une soixantaine de personnes ont pu voir les enfants raconter fièrement les récits et mythes de St Sauveur et ses alentours. Nous accueillerons de septembre à octobre une exposition autour du pastel grâce à l'atelier pastel de St Sauveur. N'hésitez donc pas à passer, ou à nous proposer vos expositions.

Le réseau des médiathèques évolue aussi, vous pouvez maintenant emprunter des documents dans d'autres médiathèques du réseau, comme Fougères par exemple, avec une seule et même carte. Il faut cependant bien retourner les documents là où vous les avez empruntés.

Toujours à la recherche de talents, l'équipe de la médiathèque cherche à s'agrandir. Si vous avez des savoirs-faires, si vous adorez lire aux enfants ou que vous souhaitez vous engager dans une association, vous pouvez devenir bénévole à la médiathèque ! L'engagement d'un ou d'une bénévole est multiple, alors n'hésitez pas à venir en parler avec nous.

Venez nous voir le mardi et mercredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h30."



CCAS DE SAINT SAUVEUR DES LANDES

Distribution d'un panier repas

Au vu des conditions sanitaires du début d'année 2022, avec une situation encore incertaine sur un éventuel repas des aînés organisé à la salle des fêtes, le CCAS a décidé de renouveler l'opération « distribution des paniers repas » aux personnes de 65 ans et plus. Celle-ci s'est déroulée les samedis 14 et 21 mai 2022.

Les bénéficiaires ont apprécié le renouvellement de cette initiative et de nombreux remerciements ont été adressés au CCAS. Cependant, l'idée de renouer avec un repas organisé en salle a été évoquée par certains bénéficiaires. Merci au Restaurant « le Relais des Landes » et aux bénévoles du CCAS pour l'organisation de cet événement.

Les démarches concernant la rénovation du bâtiment situé 13 rue du Coglais, afin de le rendre utilisable en tant que logement social, suivent leur cours. Un plan d'aménagement pour un T3 de 70 m carrés a été validé par la commission.

Quant aux travaux de la Butte Haine, la dalle de béton ayant été coulée, un carport a été mis en place afin de remplacer l'abri rudimentaire qui avait dû être démoli.

Après concertation avec un professionnel, une remise en état du bâtiment en briques pourrait être envisagée, ce qui permettrait de conserver le patrimoine de la commune.

Permanences du CCAS

1^{er} samedi de chaque mois

Vous rencontrez momentanément une difficulté, avez besoin d'une attention particulière, d'une aide administrative, envie de vous confier, ou d'être orienté vers d'autres organismes... Alors n'hésitez pas !!! un membre du CCAS, est à votre écoute pour échanger ou vous aider dans vos démarches en toute discrétion, dans une salle de la mairie le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h30 à 12h.



Activité Duos en mouvement proposée par l'Association Droit de Cité

est une activité dédiée aux duos Aidant-Aidé. Vous aidez un proche âgé ? en situation de handicap ? Vous avez envie d'avoir une activité physique adaptée à vos besoins dans une ambiance conviviale ?

Ces séances sont pour vous !

Nous vous proposons :

- Des astuces pour préserver votre santé.
- Des exercices faciles pour favoriser la mobilité de votre proche et ainsi préserver son autonomie le plus longtemps possible.
- Un cadre sympathique pour passer un moment avec votre proche et rencontrer d'autres aidants.

Le programme est proposé sur 6 rendez-vous (les mardis après-midi), les séances tiennent compte des capacités et envies de chacun.

Si vous n'avez pas de solution de transport, nous pouvons venir vous chercher.

Informations et inscriptions au 07 49 46 37 35.

Stéphanie BEAUVALLET, Animatrice, coordinatrice de la Plateforme de Répit des Aidants.



Evénements à venir

- une pièce de théâtre qui sera proposée au cinéma le Club de Fougères

le 5 septembre à 14h30 : "TOUS Aidants" de Casus Délires. C'est une pièce de théâtre humoristique sur le rôle de l'aidant. Entrée gratuite ouverte à tous.

- Un Forum des Aidants le **Samedi 1 octobre** aux Ateliers à Fougères (9 rue des Frères Devéria) de 14h30 à 18h. Il y aura des Stands d'informations, une conférence sur la communication, des activités dédiées aux aidants. L'entrée est également gratuite. Nous pouvons organiser une aide aux transports pour les personnes sans solution et un accueil de la personne aidée (sur inscription, gratuit).

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes peuvent au 07 49 46 37 35.

L'ADMR en action

48 Associations locales en Ile-et-Vilaine

ENFANCE ET PARENTALITE

Service d'aide et d'accompagnement aux familles Soutien à la parentalité – garde d'enfants à domicile

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Aides et accompagnements à domicile – entretien du linge – soins téléassistance et livraison de repas

SERVIVES ET SOINS AUX SENIORS

Aide et accompagnement à domicile – entretien du logement et du linge – soins à domicile – téléassistance et livraison des repas

ENTRETIEN DE LA MAISON (remis en place cette année)

Petit jardinage et petit bricolage L'ADMR de Romagné a servi 28655 repas pour l'année 2021 et a dû s'équiper d'un nouveau véhicule



Classe 2



Classe 2
Retrouvailles Inter-génération
Souvenirs Convivialité
Saint Sauveur des Landes
Samedi 1er Octobre 2022

Samedi 1er Octobre, le programme:

10h30: Célébration à l'église de Saint Sauveur des Landes

11h00: Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

11h15: Photos des Classes 2 (Dizaine et groupe) - Salle des Korrigans (Salle des fêtes)

12h00: Vin d'honneur à la Salle des Korrigans (Salle des fêtes)

13h00: Déjeuner

20h00: Restauration possible sur place (Galette/Pain-saucisse) - uniquement sur réservation

21h00: Soirée dansante animée par Philippe DELACROIX



Le regroupement pédagogique intercommunal accueille pour cette rentrée environ 160 élèves. Le R.P.I. est composé de 7 classes : 2 classes maternelle (TPS/PS et MS) et 3 classes primaire (du CE2 au CM2) à l'école Frédéric Ozanam de St Sauveur tandis qu'à l'école Sainte Anne de St Hilaire, il y a 2 classes primaire (GS et CP/CE1). Pour cette nouvelle année scolaire, l'équipe enseignante s'est renouvelée : Syndie Duhamel, Cécile Lesage et Emmanuel Bufférand ont quitté l'établissement. Toute la communauté éducative de l'école leur souhaite une bonne continuation dans leur prochain établissement et un grand « Merci » pour leur implication et leur professionnalisme au bénéfice du R.P.I. C'est pour cela que l'OGEC St Sauveur a organisé une soirée le mercredi 6 juillet afin de saluer leurs nombreuses années au sein de l'école.



Au cours de la deuxième partie de l'année scolaire, nous avons réussi à proposer des activités variées aux élèves et à organiser des sorties scolaires pour chaque classe.



► Le spectacle de Noël s'est transformé en spectacle de Printemps. Les élèves ont enfin pu se produire sur scène avec deux jauges (maternelle et élémentaire) afin de respecter les consignes sanitaires.

► Les classes maternelles ont passé la journée au jardin de Brocéliande le jeudi 12 mai. Les élèves ont vécu des aventures sensorielles qui sortent de l'ordinaire.



► Les classes de CE1 et CE2 ont passé une journée à Feins pour des activités sportives : une course d'orientation et du kayak sur l'étang du Boulet.

► Le jeudi 16 juin, les élèves de la classe de Ce2 de l'école Frédéric Ozanam de St Sauveur des Landes

ont offert une "Veillée contée" à leurs familles et aux habitués de la médiathèque de St Sauveur. Cette soirée était l'aboutissement d'un long projet lié au thème de l'année "Imaginaire à croquer". Une soixantaine de personnes se sont réunies autour des enfants, de leur enseignante Myriam CHENARD et de Justine NEAU, la responsable médiathèque.



► Pour clôturer le projet musique de l'année, les élèves des classes de Ce2, Cm1, Cm1/Cm2 et Cm2 de l'école Frédéric Ozanam ont présenté un concert. Le projet de l'année consistait à explorer "comment la chanson d'aujourd'hui revisite-t-elle la chanson d'autrefois ?" Pour cela, les élèves ont écouté de vieilles chansons (J'ai du bon tabac, Lily, la marelle, Sous le ciel de Paris, Maman papa, Je mène les loups...) et les reprises de ces mêmes chansons par des artistes contemporains. Pour pouvoir mener à terme ce projet, les élèves ont travaillé avec Céline Jouzel, musicienne intervenante du Conservatoire de Fougères, à raison d'une séance toutes les deux semaines.

► Le 28 et 29 juin, les classes de Cm1, Cm1/Cm2 et Cm2 sont allés visiter du Clos Lucé, le château d'Amboise, la champignonnière des Roches à Montrichard et le Parc du Futuroscope (spectacle du soir, hébergement et journée entière).



► Le mardi 21 juin, l'équipe pédagogique a organisé une journée pour fêter l'arrivée de l'été avec un « flash mob » et un défilé dans la commune de Saint Sauveur où les élèves pouvaient se déguiser. L'après-midi, les enseignants avaient organisé un temps pendant lequel les élèves avaient la possibilité de montrer leur temps à leurs camarades.

Date à retenir :
Le **vendredi 9 septembre**, comme l'année dernière, nous convions toutes les familles et, en particulier les nouvelles, à venir à une réunion de présentation de l'équipe éducative, des associations et des projets de l'école. Nous proposerons ce même soir un cinéma en plein air.

APEL

Association de parents d'élèves de l'enseignement libre



Accueillir de nouveaux parents, être à l'écoute, accompagner les familles et le corps enseignant, organiser des événements sont autant de missions de l'APEL.

L'APEL a pour objectif d'aider les familles à faire baisser les coûts des différentes sorties scolaires et projets éducatifs.

Pour cela, plusieurs manifestations ont été mises en place cette année :

- 2 opérations ventes de brioches.
- Opérations de Noël : tombola, visite et vente de photos avec le Père Noël, distribution de chocolats et de cadeaux pour les classes.
- Opération vente de DVD du spectacle des enfants. Exceptionnellement, cette année, dû aux conditions sanitaires, l'arbre de Noël a été repoussé au mois de mars pour le renommer en fête du printemps.



L'APEL organise aussi des moments de convivialité :

- Café de la rentrée scolaire.
- Soirée cinéma de plein air (organisée en association avec l'OGEC).

- Pot de fin d'année avec la cérémonie de remise de diplôme de fin d'étude primaire pour les CM2.



Ces moments sont importants

et appréciés afin de fédérer un lien entre les familles ainsi que l'équipe pédagogique. C'est grâce à l'investissement de parents bénévoles et à votre participation que nos manifestations sont une réussite.

Nous remercions Mr Bufferand (directeur et enseignant des CM2), Syndie Duhamel (enseignante TPS-PS) et Cécile Lesage (enseignante CM1) pour leur investissement dans l'école et leur excellent rapport de collaboration avec l'APEL. Nous souhaitons une bonne réussite et un plein épanouissement dans leur poursuite professionnelle.

Dates à retenir :

Cinéma de plein air : vendredi 9 septembre
Arbre de Noël : samedi 10 décembre 2022

Pour tous renseignements ou si vous souhaitez intégrer notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter !

Les Présidentes : M^{me} LE COURTOIS et M^{me} LESCOUET
- apel.rpideslandes@outlook.com

ESPACE de VIE SOCIALE

L'association CSF, confédération syndicale des familles, vous informe de ses activités.

A la rentrée de septembre.....Un atelier scrabooking

Dylan SOUCHAUD, directeur de l'Accueil de loisirs

Yvana LAMBRA ajointe-animatrice jeunesse

ont intégré l'équipe d'animation depuis juin. Bienvenue à eux !

Espace jeux « O'Calinou »

Ouverture tous les mardis et vendredis matins de 9h30 à 11h15 pendant la période scolaire. Les bébés et enfants sont accompagnés de leurs parents ou assistante maternelle. Diverses activités sont proposées aux enfants : transvasement, éveil corporel, atelier bricolage, motricité....



En juin, l'Association Terre des Arts est intervenue pour un atelier éveil musical.

Accueil de Loisirs

L'ALSH fonctionne tous les mercredis et vacances scolaires.

Des sorties ont été proposées à chaque vacance : cinéma, sortie à Diverty parc...

Un programme estival bien chargé avec l'équipe d'animation : Parc Ange Michel, piscine, zoo Champrépus...

Deux camps sont proposés également.



Secteur Ados

L'espace ados est animé par Yvana tout au long de l'année. Ouverture une semaine par vacances et un vendredi/mois 18h-21h. Vendredi 1er juillet : soirée pizza .

Multi sports :

L'activité fonctionne le mardi soir sur deux créneaux de 16h30 à 18h15 pour les enfants de 5 à 10 ans et seront encadrés par Yvana et Dylan à partir de septembre

Une vingtaine d'enfants participent aux séances.



Aide à la parentalité.

Rencontres/échanges entre parents sur leur rôle, leur responsabilité éducative.

Mardi 3 juin, Rocio PARDO- intervenante en parentalité, est intervenue autour du thème "Les relations frères, sœurs: chamaillerie, complicité!"

Vous voudriez participer régulièrement à des rencontres entre parents, n'hésitez pas à nous contactez !

Baby sitting

Vous avez besoin d'un jeune occasionnellement, régulièrement pour garder vos enfants en soirée, après-midi, anniversaire, mariage mais également aide aux devoirs, pris en charge de vos enfants à l'école, l'association vous met en relation avec des jeunes de 16ans et plus.

Contacteur : O.Belloir 06 63 64 46 50

Partage Echange Loisirs Créatifs

L'atelier fonctionne le jeudi de 20h00 à 22h00

Cette activité est proposée à des adultes qui veulent échanger, partager leurs savoir-faire dans une ambiance conviviale.



Atelier « Pastel »

Les séances sont animées par Françoise BY, le mardi soir tous les 15 jours à 18h30. Une exposition aura lieu en septembre à la bibliothèque.

N'hésitez pas à venir la découvrir !

Renseignement : 06 86 20 61 72



Atelier « informatique »

Vous voulez découvrir les bases, le maniement d'un ordinateur, la navigation sur internet...Atelier animé par un bénévole de l'association. Reprise en septembre.

Secteur Famille

« Les Rendez-vous aux ateliers conviviaux »

Deux samedis en après-midi au mois de mai :

Atelier découverte du crochet et un atelier Loisirs créatifs pour enfants (7-10ans)



Deux permanences (en période scolaire) : Mardi de 13h00 à 16h00, jeudi de 14h00 à 17h00. Possibilité d'un rendez-vous

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des secteurs CSF,

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des secteurs CSF,

Contact : M-Claude CUISSET, Coordinatrice de l'association. Dylan SOUCHAUD, directeur ALSH

14 rue de St Hilaire. Tél:09 54 33 65 83 ou csf.stsauveur@free.fr

Une adhésion annuelle 2023 de 26,00 € est demandée par famille pour bénéficier de l'ensemble des secteurs (Sauf pour le baby sitting, les conférences et certains ateliers).

« Sortie famille »

Visite du jardin de Denis PEPIN le samedi 21 juin.



« La Malle aux jeux », vous pouvez venir emprunter un jeu pour 15 jours aux heures de permanence ou sur RDV. N'hésitez pas à nous demander la liste des jeux disponibles.

Relais Petite Enfance Am Stram Gram



Pour toutes informations :
Contact : Morgane LE BOZEC
06-45-10-23-02
rpe@lecousse.fr

Le Rpe Am'Stram'Gram rouvrira ses portes à St Sauveur le jeudi 15 septembre, après la pose estivale, (du 1er au 19 août inclus) la même semaine que la Csf, pour ses ateliers d'éveil et ses permanences...au mêmes horaires qu'avant :

9h30-11h30 : ateliers d'éveil

Le planning d'activités est en cours...

13h30-17h30 : permanences / rendez-vous.

Une conférence « visitez les idées reçues sur le comportement du tout petit » aura lieu le mardi 18 octobre à l'Escale à Romagné.

Voyage dans l'univers des couleurs pour les tous petits

A saint Sauveur des Landes, ce jeudi 16 juin, le RPE-Relais Petite Enfance- Am'Stram'Gram a convié la compagnie Entre les nuages basé à Guichen pour un spectacle « variations en mi couleurs » .



Il était destiné aux assistantes maternelles, parents et enfants fréquentant les ateliers d'éveil du relais.

11 adultes et 40 enfants sont venus sur les 2 séances proposées dans la matinée.

Petits et grands ont admiré la magie des couleurs, des émotions et des chants.

Ensuite un petit temps était consacré pour toucher, jouer avec différentes matières et essayer les costumes.

Un très bon moment partagé !

Club de l'amitié

L'Assemblée Générale du club s'est déroulée le 23 mars 2022 et a réuni une soixantaine de personnes lors du repas couscous.

L'élection du nouveau bureau a eu lieu le 4 avril 2022 :

- ▶ Présidente : Huguette DELATOUCHE
- ▶ Vice-Président : André COME
- ▶ Trésorière : Annick TROPE
- ▶ Trésorière Adjointe : Roselyne LEBOEUF
- ▶ Secrétaire : Nicole PITOIS
- ▶ Secrétaire Adjointe : Alice CHEREL

Le concours de belote du 18 mai a réuni une

centaine de personnes qui étaient heureuses de se retrouver et dont le 2^{ème} prix a notamment été reporté par Marie-Louise et Suzanne.

Notre escapade du 31 mai nous a conduits à Saumur où nous avons visité le Cadre Noir, la cave de la Veuve Amiot et le Musée du champignon tout en prenant un délicieux repas dans un restaurant troglodyte.

N'hésitez pas à nous rejoindre d'autant plus que de nombreux nouveaux adhérents se sont inscrits depuis le début de l'année.

Contacteur :

Huguette	07 81 52 46 76
Annick	06 42 69 11 94
Nicole	06 30 60 85 97

D'autres activités sont au calendrier de cette fin d'année :

- Marche tous les mardis après-midi (rdv à 14h30 à la mairie).
- Réunion mensuelle le 3^{ème} mercredi du mois sauf juillet et août.
- 15 juin : galettes saucisses.
- 25 août et 6 novembre : bals.
- 28 septembre : repas de secteur à Javené.
- 19 octobre : concours de belote interne.
- 3 décembre : repas de fin d'année au Relais des Landes.
- 13 décembre : spectacle de fin d'année à l'Aumallerie avec la troupe YEYE.



UNC – St sauveur-des-Landes



Encore une année difficile où malheureusement un nombre important de nos camarades nous ont quittés. Notre association, qui a pour mission essentielle de perpétuer près de tous le souvenir de ces guerres et de leurs atrocités, se réjouit du nombre croissant de ses adhérents. Chacun d'entre nous a pour mission de décrire ces périodes dramatiques et d'influer à chacun ce devoir de mémoire, encore aujourd'hui nécessaire.

La cérémonie du 8 mai a regroupé autour du monument aux morts un nombre important de personnes qui ont célébré cet armistice très attendu et où nous avons procédé au lever des couleurs, aux traditionnels discours de Monsieur Le Maire et du Président des UNC avec dépôt de gerbe et chants interprétés par la chorale de notre commune. A l'issue de cette cérémonie, notre camarade Marcel Pilet entouré de jeunes a procédé à l'envol de de la blanche colombe symbole de la paix puis au traditionnel lâcher de pigeons.

Ce dimanche protocolaire s'est terminé à la salle des mariages où la municipalité a offert le verre de l'amitié suivi des diverses récompenses et décorations offertes aux nouveaux sociétaires à savoir : Mrs Binois,

Deroyer, Sénéchal et Mrs Cantin, Froc, Leporcher, Montjarret, Pasquet. Ce nombre important de nouveaux adhérents nous a permis d'étoffer notre nombre de sociétaires qui se monte maintenant à 66. Un grand merci à vous tous. Prochain rendez-vous le 11 novembre.

*Le Président
Mr Leduc*





Football Club des Landes Juin 2022

Le Maintien pour l'équipe Fanion

L'équipe Fanion a assuré son maintien en Division 2 de District. Les conditions météorologiques et le terrain étant compliqués, la dynamique a été coupée. Nous étions sur le podium à la Toussaint, pour au final, devoir attendre la dernière journée pour nous maintenir.

Lors de la dernière rencontre, cinq U18 figuraient dans l'équipe. Avec cette génération, un nouveau cycle démarre. Malheureusement l'équipe B redescend en D4 avec l'ambition de remonter dès la mi-saison à venir. Nous aurons besoin de renforts pour y parvenir ! ».

Le club compte près de 160 licenciés et tente de se structurer pour répondre aux nouvelles pratiques. Les municipalités de Saint Hilaire des Landes, Saint Sauveur des Landes et Romagné ont



été sollicitées pour un équipement synthétique intercommunal ouvert au différentes associations, écoles et

entreprises, dont le FC des Landes et l'ASC Romagné.

La diversification, clé de la réussite du FC des Landes



Depuis deux ans le FC des Landes s'est diversifié avec la création d'une équipe féminine de Football à 7 et une équipe de Futsal en 2021. Après des débuts difficiles, mais dans une bonne ambiance et devant une forte affluence le dimanche matin, l'équipe féminine a effectué un très beau parcours en Coupe d'Ille et Vilaine bien qu'elle ait échoué aux portes de la finale départe-

mentale. Le coach Quentin Robinard se félicite « de l'assiduité des joueuses lors des entrainements, avec en moyenne onze joueuses présentes sur treize licenciées »

Coté Futsal, l'équipe créée en début de saison avec la mise à disposition de la salle de Saint Sauveur s'est qualifiée pour la finale de la Coupe de District d'Ille et Vilaine de Futsal même les

joueurs de Tanguy Hamel ont dû s'incliner d'un petit but en Finale départementale face à La Gouesnière. Le Président Stéphane Brard se félicite « d'avoir osé prendre ces paris de lancer une équipe Féminine et une équipe Futsal qui apportent du renouveau au sein de notre association. C'était à l'occasion des 30 ans du club en 2019, et depuis deux équipes sont nées avec les succès que l'on connaît actuellement. »



Le bénévolat toujours en action

Pour répondre au problème de grande disparité de l'éclairage sur le terrain et à la menace de ne plus pouvoir jouer les matchs officiels en nocturne, plusieurs bénévoles ont finalisé les travaux d'éclairage entrepris l'année dernière sur le terrain de Saint Hilaire le week-end du 15 Mai.

« Les joueurs n'auront plus de mauvaises raisons de tirer à côté des buts » se réjouissait le Président en tenant à noter « le travail en collaboration avec la municipalité ».

Dans un contexte caniculaire, le

tournoi a eu lieu le samedi 18 Juin pour les U11 et U13 tôt le matin, malgré le forfait de dernière minute de plusieurs équipes, ils étaient tout de même 19 équipes à s'affronter.

Ce sont les jeunes des Rives du Couesnon qui se sont imposés en U11. En U13 c'est l'équipe de l'USSMSO qui l'a emporté. En fin d'après-midi, 35 équipes se sont affrontés jusqu'à 1h du matin.

En poule Vainqueur, l'équipe du FC des Landes Futsal s'est imposée devant International (Plusieurs joueurs du FC

des Landes), en Féminines ce sont les joueuses de Saint Aubin du Cormier qui se sont imposées.

Le président se félicitait "de l'investissement des bénévoles ; les joueurs, parents, anciens joueurs, habitants des communes se sont relayés tout au long du week-end, à la préparation, au grillé, aux frites, à la buvette, à l'arbitrage, au nettoyage, c'est la plus belle victoire du week-end ! ça fait vraiment plaisir ! et ça correspond aux valeurs essentielles de notre club".

Equipe Futsal, victorieuse du tournoi en herbe !

Le club prépare la nouvelle saison 2022-2023 !

Le Club recherche des bénévoles pour toutes tâches allant de l'encadrement d'équipe, le secrétariat, la logistique, l'arbitrage...

Pour la saison à venir, nous avons pour ambitions : Une à deux équipes U5-6-7, une équipe U8-9, une équipe U10-11, une équipe Vétérans (évoluant le Vendredi soir), une équipe Futsal (évoluant le Lundi soir ou Jeudi soir), une équipe Féminine Foot à 7 (évoluant le Dimanche matin), coté Senior, une réflexion est lancée pour que les 2 équipes jouent à

domicile le Samedi soir (à tour de rôle) à 17h30.

Pour les catégories U12 à U18, nous sommes en Groupement avec Romagné et Lécousse (Groupement des Estuaires), quatre équipes U12-13, deux équipes U14-15, une équipe U16 en Entente avec Romagné-Lécousse- et peut être Javené.

Les entraînements des équipes U5-6-7 (enfants nés entre 2015 et 2017) auront lieu le samedi matin, de 10h30 à 11h45, ceux des équipes U8-9 auront lieu le samedi matin de 10h30 à 12h. et les entraînements des équipes U9-10-11 auront lieu le

mercredi soir. Des séances d'essais seront possible en Septembre.

Les entraînements auront lieu principalement à Saint Sauveur (car le terrain de St Hilaire sera très sollicité avec l'éclairage pendant la saison).

Des renforts sur le terrain seront les bienvenus dans les différentes équipes, le seul prérequis demandé est le respect des bénévoles.

Contact :

Brard Stéphane **06 24 37 71 42**

steph143550@hotmail.fr

<https://www.facebook.com/Fc-des-landes>

Roue Landaise



La roue landaise regroupe 40 adhérents et propose la pratique du cyclo-tourisme que ce soit en route ou vtt. 4 licenciés ont participé le week-end du 1er mai au Roc d'Ardenne en Belgique. Les randos hebdomadaires se déroulent essentiellement le dimanche matin. Le prochain temps fort de l'association sera la préparation du tour des chouans qui se déroulera du 17 au 18 septembre : il s'agit d'une randonnée cyclo sur route, vtt et pédestre qui est ouverte à tous les licenciés ou non. Cette manifestation regroupe plus de 500 participants chaque année.



Par ailleurs, le repas annuel (choucroute) est prévu le **29 octobre à la salle des fêtes.**

Toutes les personnes désirant rejoindre le club peuvent contacter :

Christophe LEMAT

au **06.21.38.21.70**

ou Frédéric LORANDEL

au **06.84.83.24.57**

LE TENNIS CLUB ROMAGNÉ ST SAUVEUR DES LANDES :

Après 2 ans de compétition tronquée, 2022 a marqué le retour de nos championnats et tournoi quasi normaux.

2 Equipes Séniors ont été engagées cette saison avec des résultats plus difficiles dans des groupes relevés. Mais, quel plaisir de rejouer !!

L'évènement sur 2022 était la finale de notre tournoi de proximité, rassemblant les clubs de TC Lécousse, TC2L, TC Beucé et notre club.

Les finales Femmes et Hommes se sont déroulées le 11 juin 2022 à la Salle LANCELOT.

Les finalistes étaient :

- Pour les Femmes : Céline HUBERT (Vainqueur, TC Lécousse) / Valérie LECLERC (TC Lécousse)

- Pour les Hommes : Ronan DAVY (Vainqueur, TC ROMAGNE ST SAUVEUR) / Guillaume VICTOR (TC ROMAGNE ST SAUVEUR)

Une quarantaine de personnes ont assistées à ces deux matchs disputés. Nous sommes heureux et fiers que les licenciés de notre club aient porté haut les couleurs du club de nos communes !!

Au-delà des vainqueurs, c'est plus d'une quinzaine de joueurs du club qui ont participé à cet évènement. Avec cette année, l'inscription de 3 femmes licenciées qui représente une bonne nouvelle car ce n'était plus arrivé depuis quelques années. C'est un symbole dynamisme que nous souhaitons retrouver ! Félicitations à toutes et à tous pour leur participation.

Nous vous donnons rendez vous à la rentrée pour une nouvelle saison.

Bon été à tous et si vous le souhaitez, les terrains extérieurs sur les deux communes sont disponibles pour vous permettre de taper dans la balle jaune.

Contacts :

Jérôme LEBEDEL - Tel : 0642534797 - Mail : jerome.lebedel@sfr.fr

Amand BOIVENT - Tel : 06 76 61 50 14 - Mail : aboivent@gmail.com



ROMAGNE BASKET CLUB



Le ROMAGNE BASKET CLUB propose la pratique du basket de l'école de Micro-Basket aux Seniors. Le club a

développé cette année le Micro-Basket, nouvelle activité pour laquelle il a obtenu le label. Cette forme de basket est spécifiquement destinée aux enfants à partir de 3 ans. Adaptée aux petits, elle favorise l'éveil des capacités et compétences psycho et sensori-motrices des plus jeunes.

Pour initier la prochaine saison, le ROMAGNE BASKET CLUB organise un tournoi de palets le 27 août 2022.

Date de création : 1983

Activité (s) : Pratique du basket de l'école de micro-basket aux seniors

Pour quel public : A partir de 3 ans

Horaires des séances ou des entraînements :

Les horaires pour la saison 2022/2023 seront déterminés en septembre 2022.

Le nom de l'entraîneur, de l'animateur ou du professeur : En cours de recrutement.

Tarifs : de 100 € à 120 €

Les objectifs, projets et rendez-vous de l'année :

Tournoi de palets le 27 août 2022

Reprise du basket Santé

Nos seniors féminines 1 évolueront la saison prochaine en Ligue Régionale, nos seniors féminines 2 en D2 et nos seniors masculins en D3.

Développement d'activités telles que les opérations basket école et le basket santé.

Composition du bureau :

Co-présidentes : Carole MAHÉ et Fabienne DELATOUCHE

Responsable planning : Cécile DELATOUCHE

Trésorier : Mickaël DANIELLO

Membres : Virginie LODÉ - Solène LECART - Marion LE PETIT

- Ludovic PERRIER - Patrice ASENSIO - Orlane DOUETTE

Contact : Carole MAHÉ

Tél.: 07.68.67.42.04 - mail : romagne.basket@gmail.com

site internet : <http://romagne.basketclub.free.fr>

ECOLE DE DANSE DE ROMAGNE

L'association « école de danse de Romagné » a été créée en mars 2002. Elle comptait à l'époque 30 inscrits. Depuis, l'association ne cesse d'évoluer, et vient de fêter ses 20 ans.

Environ 200 inscrits sur les différents ateliers chaque année. L'encadrement et les chorégraphies sont assurés par Caroline Le Pabic animatrice technicienne et chorégraphe.

Chaque année, un, deux ou trois spectacles sont réalisés. Entièrement costumés (environ 800 costumes par spectacle), les thèmes sont variés.

Les danseuses et les danseurs attendent toujours le spectacle avec impatience. C'est le résultat d'une année d'ateliers de danse que les danseuses et danseurs peuvent partager avec leurs proches.

L'association et Caroline proposent également de temps à autre des flashmob, des stages ..

Des nouveautés ont été apportées en septembre 2021 :

- Cours parent-bébé
- cours femme enceinte
- Cours trampoline dès 6 ans
- adulte danse douce (sans présentation aux galas)

Cette année, 22 créneaux horaires sont proposés.

A partir de 4 ans pour l'éveil à la danse, puis, dès le primaire :

- Ateliers influence ballet
- Ateliers modern jazz pour les plus grands à partir du primaire.

Certains groupes sont aussi réservés aux passionnés qui souhaitent approfondir. Nous proposons des tarifs dégres-

sifs pour plusieurs cours pris (pour celles et ceux qui souhaitent venir plusieurs fois par semaine) et/ou plusieurs élèves de la même famille.

Nous n'oublions pas les adultes auxquels 3 créneaux horaires sont aussi proposés avec différents niveaux d'intensité.

Nous serons présents au forum des associations le samedi 3 septembre.

Contact assodanseromagne@outlook.fr

<https://www.facebook.com/ecolededansederomagne/>



Téléthon

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

26^{ème} Téléthon : Dimanche 27 novembre 2022

**Départ de Saint-Sauveur-des-Landes
Arrivée à Romagné**

Le combat des parents, la vie des enfants !

Parce que l'union fait la force, nos trois communes uniront leurs efforts le dimanche 27 novembre.

Habitants de Romagné, Saint Sauveur-des-Landes, Saint Hilaire-des-Landes, votre participation est importante.

Nous vous attendons nombreux afin de récolter encore plus de dons pour la recherche.

Cette matinée sportive est ouverte à tous les habitants des autres communes !

Départ de toutes les activités à la salle des fêtes de Saint sauveur-des-Landes, 3 allée de Marmoutiers dès 9h.



Vous pourrez également déposer toutes vos piles usagées directement à l'accueil de la mairie.



ROMAGNE SENTIERS NATURE

«Romagné Sentiers Nature» est une association de randonneurs dont le siège est à Romagné. Cependant, les adhérents viennent de Romagné et de toutes les communes environnantes. Sur les 70 inscrits, nous comptons 15 personnes de Saint Sauveur. L'association propose 3 randonnées par mois.

- Le premier et 3^{ème} jeudi de chaque mois l'après-midi. La première randonnée de chaque mois est la plus courte (environ 8 km). La deuxième varie entre 10 et 12 km.

- Une randonnée est aussi programmée le deuxième dimanche de chaque mois.

Le dimanche, quelques sorties à la journée, d'une quinzaine de kilomètres sont proposées en mai, juin, juillet, septembre,



octobre.

Les sorties sur les sentiers pédestres permettent de découvrir la région dans une ambiance conviviale.

Avant la pandémie, nous organisons une sortie de 3 jours au week-end de la Pentecôte. Nous espérons pouvoir recommencer en 2023.

L'association participe à la préparation et à l'organisation du téléthon sur les communes de Romagné, Saint Sauveur, Saint Hilaire. Elle est chargée, le jour du téléthon de l'encadrement des participants à la randonnée.

Si vous aimez marcher, n'hésitez plus. Venez nous rejoindre début septembre.

Pour de plus amples renseignements, contactez Michel Josse au 02 99 99 33 87 ou Alain Beaudouin au 02 99 98 94 00

Vous pouvez aussi consulter notre site internet :

www.romagnesentiersnature.fr

BATTERIE-FANFARE DE FOGÈRES

La batterie-fanfare de Fougères à Saint-Sauveur-des-Landes pour les 11 et 12 novembre

"La Batterie-Fanfare du Pays de Fougères, orchestre constitué d'une cinquantaine de musiciens et musiciennes, organise son traditionnel concert de Sainte-Cécile le 19 novembre au centre culturel Juliette Drouet à Fougères. Dans ce cadre, elle occupera la salle des fêtes de Saint-Sauveur-des-Landes les 11 et 12 novembre pour sa répétition générale. Elle propose à ce titre une répétition publique le vendredi 11 novembre entre 17h et 19h. C'est l'occasion de venir découvrir une formation qui s'inscrit dans les meilleures de France, avec notamment un premier prix dans la plus haute catégorie au dernier concours régional à Vitré."



Coupon sport 35 : un coup de pouce financier pour favoriser la pratique des jeunes

Le dispositif Coupon sport du Département d'Ille-et-Vilaine a pour but d'aider les jeunes bretonnes âgées de 11 à 15 ans (nées entre 2007 et 2011), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S.), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière. Ainsi, le Département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V).

Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est de 20 euros par enfant pour une licence et adhésion comprise entre 45 euros et 90 euros ou de 40 euros par enfant si le coût global est supérieur à 91 euros.

Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation d'A.R.S et du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après remboursement du club par l'ANCV.

Contact pour toutes informations pratiques :
auprès des associations de la commune ou au service jeunesse et sport : jeunesse-sport@ille-et-vilaine.fr
ou au 02 99 02 32 90.

20 Site : ille-et-vilaine/coupon-sport35



Attention aux délais Carte identité passeport

Mieux vaut anticiper sa demande si on a besoin d'une carte d'identité ou d'un passeport ou d'effectuer leurs renouvellements. Les délais pour obtenir un rendez-vous et les délais d'obtention après ce rendez-vous sont très longs. Ils ont augmenté malgré l'annonce de l'augmentation des créneaux de rendez-vous par le ministère de l'Intérieur. Après la crise sanitaire, avec

l'approche des examens scolaires, des vacances d'été, l'engouement des citoyens pour partir à l'étranger, les mairies habilitées à recevoir les demandes et à délivrer les titres d'identité doivent faire face à un afflux très important de demandes de création ou de renouvellement des cartes nationales d'identités et des passeports.

Les démarches

Faire sa pré-demande en ligne sur <https://ants.gouv.fr/>, le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés. Noter le numéro de pré-demande attribué.

Rassembler toutes les pièces justificatives (justificatif d'état civil, de domicile, 1 photo).

Prendre rendez-vous avec une mairie équipée d'un dispositif de recueil de titres.

Mairies équipées les plus proches de Saint Sauveur des Landes :

- Fougères 02.99.94.88.40 - <http://www.fougeres.fr/page/prendre-rendez-vous-en-ligne>

- Maën Roch - St Brice en Coglès 02.99.98.61.04 pour fixer un rendez-vous.

Pour plus d'information : <https://www.service-public.fr>

STOP AUX INCIVILITES !

Tous concernés

Adoptons les bons comportements



*Photo
WC public
St Sauveur
février 2022*

Pensons à respecter l'espace public.
C'est une perte de temps pour nos agents communaux.
C'est de l'argent public gaspillé.



Pensons à laisser les places disponibles pour les personnes qui en ont vraiment besoin.
Même pour 5 minutes !



*Photo
point collecte
St Sauveur
mai 2022*

Pensons à respecter la planète.
Les dépôts sauvages sont source de pollution.
Se rendre à la déchetterie,
C'est si simple !



Pensons à garder nos espaces propres.
Marcher sur un chemin, une rue avec des déjections animales n'est agréable pour personne.



GROUPE SACPA

Centre animalier de
Fougères Agglomération

La Sermandière - 35 300 Fougères

Horaires d'ouverture au public sauf jours fériés

Lundi au vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h30 - 17h30
Et le Samedi sur Rendez-Vous

**FOUGÈRES
AGGLOMÉRATION**



Le service public de la fourrière animale relève des compétences de Fougères Agglomération.

Celle-ci en délègue la gestion à l'entreprise Sacpa.

La fourrière animale assure la prise en charge, la garde, l'entretien des animaux domestiques considérés en état de divagation (chiens et chats errants, perdus, abandonnés) ou saisis.

Les prestations du groupe Sacpa sont assurées 24h/24 et 365 jours/365 sur demande des services municipaux ou des forces de l'ordre.

Si un particulier repère un animal en divagation, il doit prévenir sa mairie.

Les délais de garde en fourrière sont de huit jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé

adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, identifié et vacciné à une association de protection animale.

Les propriétaires peuvent également récupérer leurs animaux après s'être acquittés d'un forfait minimal de 94 €.

La non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code pénal : le contrevenant est passible d'une amende de 30 000 € et de 2 ans d'emprisonnement.

Contact : Sacpa

Email : betton@sacpa.fr

Nouveau logo, nouvelle identité



Dynamiser son image, améliorer la visibilité de ses différents services, tel est l'objectif de Fougères Agglo qui s'est dotée d'un nouveau logo. Il répond à la volonté politique d'impulser un nouvel élan pour sa communication. Reflet d'une agglomération très active, en perpétuelle évolution et tournée vers l'avenir, Fougères Agglomération a publié son nouveau logo en avril 2022.

Fougères, être au bon endroit



Fougères Agglo a lancé sa marque d'attractivité économique : Fougères, être au bon endroit. Environ 120 chefs d'entreprises et une trentaine d'élus étaient réunis jeudi 12 mai au centre culturel Juliette Drouet pour l'occasion. La marque de territoire est

un outil de marketing qui permet à l'ensemble des acteurs d'un territoire de parler d'une même voix pour augmenter son attractivité.

Le principal enjeu de la marque de territoire de Fougères Agglomération est de soutenir la vie économique : faciliter le recrutement des entreprises locales, mettre en valeur des entreprises du territoire et leurs savoir-faire, promouvoir l'accompagnement local, ...

Une prime pouvant aller jusqu'à 200 €

Fougères Agglomération accorde une prime pouvant aller jusqu'à 200 € pour aider les habitants qui souhaitent faire l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf. Encourager le développement du vélo, de la marche... plutôt que l'usage de la voiture est un des axes du Projet d'Agglomération. L'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique entend y participer.

Les conditions pour bénéficier de la prime :

- Vous devez être majeur

- Vous devez justifier d'un domicile situé sur le territoire de Fougères Agglomération
- le dispositif n'est pas soumis à conditions de ressources.
- Une seule prime est attribuée par foyer (lieu de vie d'une famille). Et la subvention n'est pas renouvelable.
- Une personne ne peut bénéficier que d'une seule aide. Vous êtes intéressés ? Renseignements sur le site : <https://fougères-agglo.bzh>



ACTUALITE

Aide à la location de broyeur

A partir du mois d'août, le SMICTOM met en place une aide financière pour la location de broyeurs. Une prise en charge de 50% de la facture de location sera proposée, dans la limite d'un plafond de 150 € de location (soit 75 € d'aide du SMICTOM) et à hauteur d'une journée maximum de location par foyer et par an.

Une aide proposée du mois d'août au mois de mars

Afin d'être en adéquation avec la réglementation, cette aide sera proposée entre le 1er août et le 15 mars de l'année suivante. Il est vivement déconseillé de tailler les haies et les arbres entre la mi-mars et fin juillet afin de respecter la période de reproduction et de nidification des oiseaux.

Pour profiter de cette aide, vous devrez faire une demande via notre site internet* ou contacter directement le service prévention par téléphone, afin de recevoir un bon de réduction. Vous pourrez alors choisir entre les différents loueurs de broyeurs conventionnés avec le SMICTOM.»

* La page dédiée sur notre site internet sera mise en ligne courant juillet.

DECRYPTAGE

Les changements à partir de Janvier 2023



1 - Le tri des emballages se simplifie à partir du 1er janvier 2023

A partir du 1er janvier 2023, l'ensemble des emballages pourront être triés et donc déposés dans les sacs jaunes ou les bacs jaunes (les sacs jaunes seront progressivement remplacés par des bacs au cours du premier semestre 2023).

Cette nouvelle consigne de tri simplifiera réellement le geste de tri pour les usagers.

**C'est facile et c'est utile
si c'est un emballage ça se trie !**

2 - Déploiement de la redevance incitative en 2023

Cette redevance permet de prendre en compte l'utilisation du service dans la facturation. Comme l'eau et l'électricité, la redevance incitative comporte une part fixe et une part variable. La part fixe comprend l'abonnement au service (collecte et traitement des ordures ménagères et des recyclables, accès aux déchèteries, prévention, mise à disposition des bacs de collecte) ainsi que 12 levées du bac gris par an. La part variable est composée des levées de bacs au-delà des 12 incluses dans la part fixe.

**La redevance incitative sera opérationnelle
au 1er janvier 2024 après une phase test de 6 mois.**

3 - Distribution de nouveaux bacs de collecte au 1er semestre 2023

Afin de calculer le nombre de levées des bacs, des bacs gris pucés vont être distribués pour la collecte des ordures ménagères. En parallèle, les sacs jaunes vont être remplacés par des bacs jaunes. Ces bacs seront distribués au cours du premier semestre 2023. Les plannings de distribution seront communiqués aux mairies.

4 - Adaptation des fréquences de collecte au 1er juillet 2023

La redevance incitative, en test depuis 3 ans sur une partie du territoire, a permis de constater une diminution du nombre de présentation des bacs, dû à une diminution d'environ 20 % de la production d'OM. C'est pourquoi une adaptation de la fréquence de collecte sera mise en place à partir du 1er juillet 2023. Les camions benne collecteront les ordures ménagères et la collecte sélective tous les 15 jours.

A cette date l'ensemble des foyers aura été équipés de nouveaux bacs de collecte.

Des adaptations sont prévues pour certaines activités professionnelles.

5 - Tri des biodéchets à partir de janvier 2024

La réglementation prévoit également le tri des biodéchets à la source à partir du 1er janvier 2024. Cela signifie que l'ensemble des restes alimentaires (non-animal) devront être compostés. Cette mesure permettra donc de réduire le volume d'ordures ménagères, puisqu'un tiers de celles-ci sont composées de déchets compostables.

L'ensemble de ces dispositifs ont pour objectif final de réduire de façon significative la production d'ordures ménagères et les opérations de traitement qui en résultent. Cela concerne notamment l'enfouissement des déchets qui aujourd'hui arrive à ses limites et engendre des coûts de plus en plus élevés.

- 20 %
d'ordures ménagères produites
sur le secteur de
Louvigné du Désert
depuis la mise en place de la
Redevance incitative



mobil'agglo Navettes

Liaison Centres - Bourgs
Gare routière de Fougères



Le mercredi et le samedi
1 Aller-Retour en après-midi

Tout public - Gratuit

* Toute l'année
Sauf :
- au mois d'août,
- pendant les
vacances de Noël,
- mercredis
et samedis fériés.

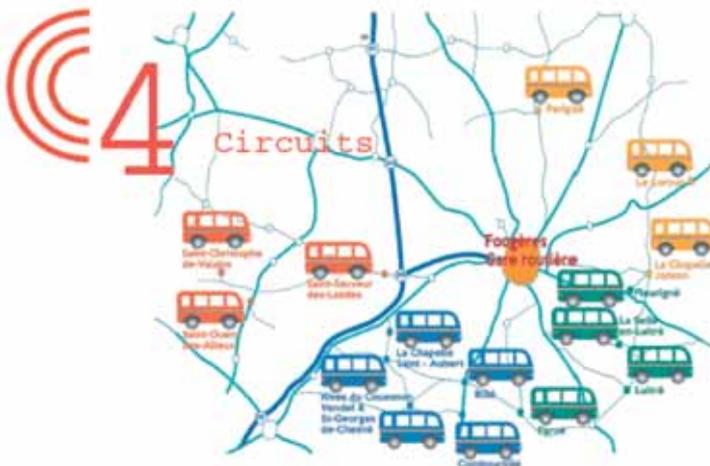
Un service mis en place par Fougères Agglomération-sur les communes non desservies par les autres modes de transports en commun.
À titre expérimental, compter du 11 septembre 2019.



Contacts / Informations :

- > votre mairie
- > Service Mobilités - Transports de Fougères Agglomération
Tél : 02-23-51-35-12
transport@fougères-agglo.bzh
www.fougères-agglo.bzh
- > Boutique SURF - Gare routière de Fougères
6 rue des Frères Deveria

Un service (créé à titre expérimental) pour tous les habitants des communes qui ne sont pas desservies par une offre de transport en commun.
Repérez les communes sur la carte ci-contre



Quand ?
Le service fonctionne les mercredis et samedis après-midi
Toute l'année.
Sauf : au mois d'août, pendant les vacances de Noël et les mercredis et samedis fériés.

Mode d'emploi
> Chacun peut en bénéficier.
Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'une personne adulte.
> Le service est entièrement gratuit.
(pendant la phase expérimentale).
> Pas besoin de s'inscrire par avance.
> Pour tous les trajets : il suffit de se rendre au point d'arrêt (voir tableaux ci-contre).
Prévoyez d'arriver au point d'arrêt environ 5 mn avant l'heure indiquée.
Faites signe au chauffeur si vous voulez monter ou descendre.
À l'arrivée des arrêts « terminus » tous les voyageurs doivent descendre du véhicule.

Circuit Jaune - Aller	
13h45	Parigné / Mairie
14h	Le Loroux / Rue des Portes de Bretagne
14h10	La Chapelle-Janson / Résidence des Vallées
14h25	Fougères / Gare routière
Circuit Jaune - Retour	
18h	Fougères / Gare routière
18h15	La Chapelle-Janson / Résidence des Vallées
18h25	Le Loroux / Rue des Portes de Bretagne
18h40	Parigné / Mairie

Circuit Orange - Aller	
13h45	Saint-Christophe-de-Valains / Place du Tailleur
13h50	Saint-Ouen-des-Aïeux / Place de l'Église
14h	Saint-Sauveur-des-Landes / Allée du Douillet
14h20	Fougères / Gare routière
Circuit Orange - Retour	
18h	Fougères / Gare routière
18h20	Saint-Sauveur-des-Landes / Allée du Douillet
18h30	Saint-Ouen-des-Aïeux / Place de l'Église
18h35	Saint-Christophe-de-Valains / Place du Tailleur

Circuit Bleu - Aller	
13h45	La Chapelle-Saint-Aubert / Rue de Vendel
13h50	Rives du Couesnon / Vendel - Place du Calvaire
13h55	Rives du Couesnon / Saint-Georges-de-Chessé - Place des Tilleuls
14h02	Combourtillé / Mairie
14h05	BBé / Rue de Fougères
14h20	Fougères / Gare routière
Circuit Bleu - Retour	
18h	Fougères / Gare routière
18h15	BBé / Rue de Fougères
18h18	Combourtillé / Mairie
18h25	Rives du Couesnon / Saint-Georges-de-Chessé - Place des Tilleuls
18h30	Rives du Couesnon / Vendel - Église
18h35	La Chapelle-Saint-Aubert / Rue de Vendel

Circuit Vert - Aller	
13h45	Parcé / Rue du Stade
13h57	Luigné - Dampierre / Luigné - Mairie
14h02	La Salle-en-Luigné / Parking de l'école
14h07	Rougné / Avenue de Bretagne
14h17	Fougères / Gare routière
Circuit Vert - Retour	
18h	Fougères / Gare routière
18h10	Rougné / Avenue de Bretagne
18h15	La Salle-en-Luigné / Parking de l'école
18h20	Luigné - Dampierre / Luigné - Mairie
18h32	Parcé / Rue du Stade